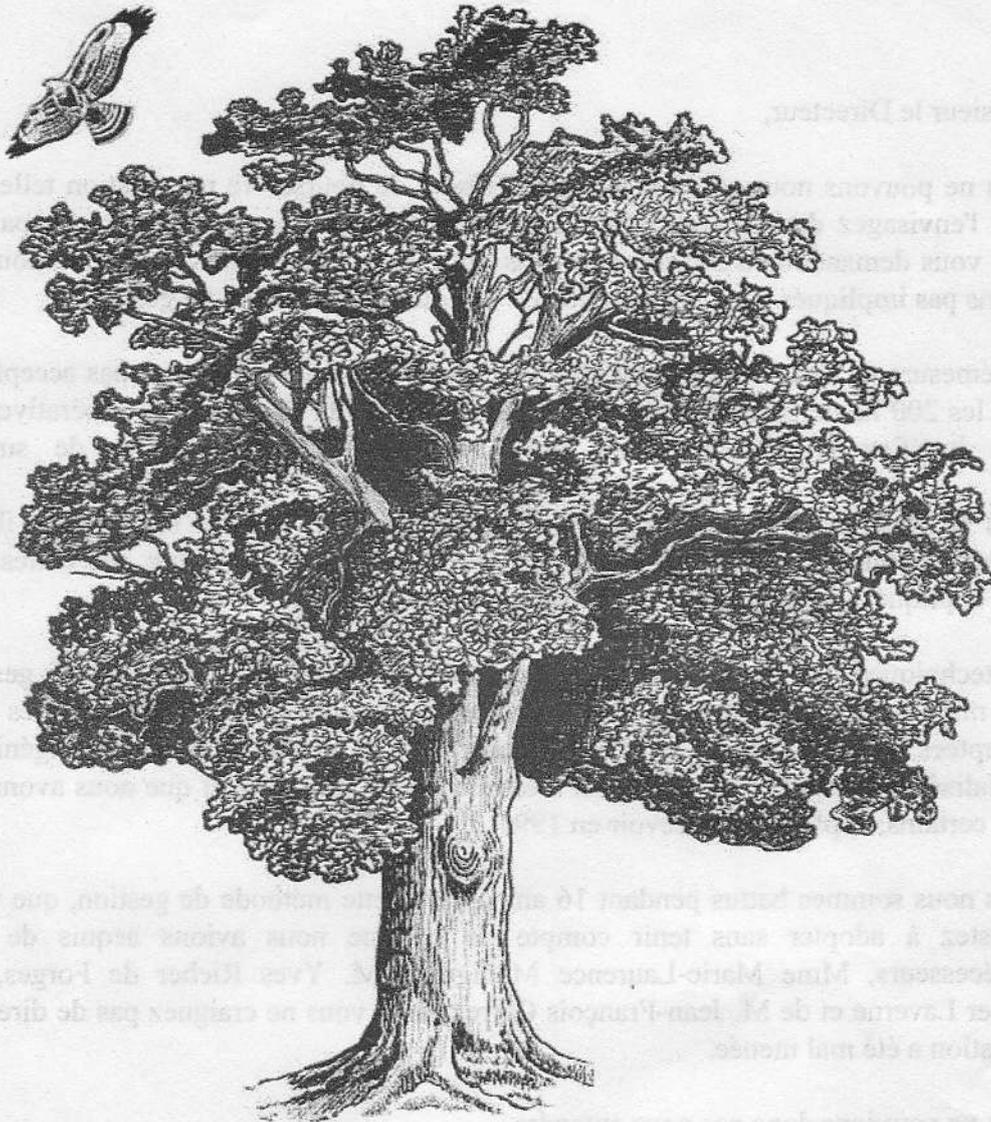


# LE CHÊNE



**No 22 décembre 2009**

C'est au cours de six réunions (associations/municipalités/ONF) qui se sont déroulées de mars à septembre 2009, que devaient être recueillis les avis et suggestions des parties intéressées par le futur aménagement forestier du Bois de Saint Cucufa.

Six membres des ABSC ont participé à ces réunions sensées être de concertation, mais leurs suggestions et propositions, pour que l'ONF adopte une méthode de gestion plus respectueuse de la nature et mieux adaptée aux 200 ha de notre forêt, ont été rejetées sans appel.

Les Municipalités de Rueil, Garches, Vaucresson et La celle Saint Cloud, présentes à toutes ces réunions, ont ratifié unanimement les décisions de l'ONF.

Suivez notre actualité sur [www.inforet.org/](http://www.inforet.org/)

**Nous vous adressons nos meilleurs vœux pour 2010. Nous vous remercions de continuer à nous aider dans notre résolution à exiger de l'ONF une gestion adaptée à notre Bois de Saint Cucufa.**

**Adhésion 2010: Chèque de 10 Euros à l'ordre des ABSC, 17 rue du Champrier 92500 Rueil-Malmaison.**

Les Amis du Bois de St Cucufa 17 rue du Champrier 92500 Rueil Malmaison tel & fax 01 47 32 20 25  
Association pour la préservation et le respect de l'intégrité des forêts périurbaines.

**Message envoyé le 5 octobre 2009 à M.Olivier JAMES, directeur de l'Agence Interdépartementale de Versailles, responsable de la gestion du Bois de Saint Cucufa et initiateur du nouvel aménagement forestier 2010/2024.**

Monsieur le Directeur,

Nous ne pouvons nous associer à votre décision de poursuivre une gestion telle que vous l'envisagez dans cet aménagement 2010/2024 que nous n'approuvons pas, et nous vous demandons d'en faire état dans votre synthèse définitive afin que nous ne soyons pas impliqués dans l'élaboration de ce nouveau document de gestion.

La démesure de ce que vous prévoyez pour les 15 années à venir n'est pas acceptable dans les 200 ha de Saint Cucufa sous le seul prétexte de régénération impérative que vous justifiez en faisant croire que notre forêt est en danger de survie.

Nous ne sommes bien sûr pas contre la régénération, et vous le savez, mais il y a d'autres techniques pour y parvenir, plus respectueuses de la nature que celles que vous appliquez en n'admettant pas qu'elles soient discutées.

Ces techniques (que vous connaissez bien mais qui demandent bien sûr une gestion plus minutieuse), vous refusez de les mettre en pratique sous prétexte qu'elles sont inadaptées à cette forêt. Ce n'est pourtant pas ce qu'en pensent des ingénieurs spécialisés en écologie qui n'ont rien à envier à ceux de l'ONF et que nous avons eu, pour certains, le plaisir de recevoir en 1995.

Nous nous sommes battus pendant 16 ans contre cette méthode de gestion, que vous persistez à adopter sans tenir compte de ce que nous avons acquis de vos prédécesseurs, Mme Marie-Laurence Madignier, M. Yves Richer de Forges, M. Xavier Laverne et de M. Jean-François Carrez, dont vous ne craignez pas de dire que la gestion a été mal menée.

Nous ne pouvons donc pas nous entendre.

Vous seul, ainsi que ceux qui vous ont donné carte blanche, serez responsables aux yeux des usagers de ce qui défigurera à nouveau notre forêt et nous espérons que vous saurez les convaincre du bien fondé de ces travaux forestiers.

Quant à nous, nous nous bornerons à défendre nos points de vue et à informer les médias.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, nos salutations distinguées.

Pour les ABSC :  
Roland Cadin, Daniel Gutzwiller.

## UN EPILOGUE PEU REJOUISSANT POUR NOTRE FORET.

Le 16 septembre 2009, au cours d'une réunion de synthèse au pavillon du Butard à la Celle-Saint-Cloud, l'ONF nous avait proposé, ainsi qu'aux représentants des communes environnantes, quatre scénarii programmant les coupes à réaliser dans le Bois de Saint Cucufa entre 2010 et 2024. N'étant pas d'accord avec ce plan d'aménagement forestier inadapté aux 200 ha de cet îlot de verdure, nous n'avons pas souhaité nous prononcer.

Ce plan d'aménagement, décidé par l'ONF brandissant le spectre d'une forêt vieillissante et en danger que seules ses propositions permettraient de conjurer, a été accepté par les autres participants à cette réunion et donne une idée de la démesure des interventions programmées par le gestionnaire.

**De 2010 à 2024, pendant 15 ans, chaque année,** et malgré notre opposition justifiée, notre Bois sera donc soumis à des coupes qui défigureront le paysage pour longtemps et désorganiseront la faune et la flore en place.

Ainsi en a décidé M. JAMES, ainsi l'ont approuvé unanimement les communes de Rueil, Garches, Vaucresson, La Celle Saint Cloud, le Conseil Général 92 et ceux qui ont consenti à lui donner carte blanche.

Dans un compte-rendu datant du 16 septembre 2009 M. JAMES nous prévient :

*« La période 2009/2010 devrait être prioritairement réservée à enlever les quelques gros chênes du groupe de régénération précédent, dans les cas où ceux-ci surplombent les jeunes semis qu'ils ont donnés au moment des premières coupes de régénération »*

Est-ce dans le but de récupérer ces semis ? Nous en doutons, car il est facile d'imaginer leur état après la coupe de ces gros chênes que les tracteurs seront venus chercher pour les sortir des parcelles.

Il s'agit des chênes qui avaient été martelés (marqués) en 2003 pour être abattus dans les parcelles 12,14,25,27,32 et 37.

Cette année là, M. de GROULARD, responsable de ces martelages, prévoyait :

Parcelle 12 : 32 chênes - Parcelle 14 : 97 chênes - Parcelle 25 : 20 chênes - Parcelle 27 : 40 chênes - Parcelle 32 : 25 chênes - Parcelle 37 : 21 chênes.

Un rectificatif paru quelque mois plus tard nous "rassurait" en ne prévoyant plus que 60 chênes dans la parcelle 14, soit quand même un total de 198 arbres que nous avons pu sauver de l'abattage (avec l'aide de la municipalité d'alors) et dont M. JAMES remet aujourd'hui le sort en question.

M. JAMES nous prévient encore : .

*« Le prélèvement nécessaire de ces grands arbres entraînera des dégâts, mais ceux-ci seront rapidement réparés par les bûcherons et ouvriers sylviculteurs de l'ONF. En effet tous les travaux d'exploitation seront désormais conduits par l'ONF et réalisés par des personnels ONF »*

Nous allons très prochainement être fixés sur le "professionnalisme" de notre gestionnaire et nous ne manquerons pas d'en rendre compte.

Le 13 novembre 2009 Monsieur le Député-Maire Patrick OLLIER nous invitait à une présentation des conclusions découlant des différentes réunions auxquelles nous avons participé.

Nous n'avons décidé d'être présents à cette présentation que pour voir comment était perçu par les invités ce "traitement" de notre forêt

Devant une salle pleine choisie par la Municipalité, l'ONF fera un bref résumé de ce qui avait été décidé pour l'avenir de notre Bois et une nouvelle fois M. JAMES justifiera son plan en déclarant que Saint Cucufa était une *« forêt vieillissante appelée à disparaître à terme sans un nécessaire renouvellement »*

Ce qu'il se gardera bien de dire, c'est que cette régénération que nous n'avons jamais contestée pouvait être entreprise autrement, en tenant compte de l'objectif prioritaire de cette forêt intra urbaine qui est l'accueil du public et le maintien des paysages. **En continuant sa gestion en futaie régulière il choisit la simplicité et transforme Saint Cucufa en forêt de production.**

**L'ARTICLE DANS LE NUMERO DE DECEMBRE 2009 DE RUEIL INFOS :**  
**« MALMAISON, une forêt en devenir »**

Pour informer les rueillois M.JAMES pouvait compter sur l'appui de la municipalité qui lui était acquise. Cet article annonce:

*Le plan de gestion de la forêt domaniale de Malmaison pour les quinze prochaines années, issu d'une concertation fructueuse entre l'Office National des Forêts, les associations et les villes environnantes, a été présenté au public le mois dernier. L'occasion pour les élus d'annoncer le règlement définitif de l'épineuse question de la fermeture de la route de Versailles.(...)*

Il n'est bien sûr pas mentionné que seuls les Amis du Bois de Saint Cucufa n'avaient pas adhéré aux décisions de l'ONF.

Nous avons demandé un droit de réponse à la rédaction du journal afin qu'il soit signalé dans le prochain No, que nous ne voulons pas être impliqués dans l'élaboration de ce document de gestion que nous n'avons pas ratifié et qui laisse à entendre que toutes les associations l'ont approuvé.

En copie ci-dessous, la réponse du Directeur de Cabinet du Maire :

*De: <[sebastien.martin@mairie-rueilmalmaison.fr](mailto:sebastien.martin@mairie-rueilmalmaison.fr)>*

*Date: mardi 22 décembre 2009 13:14*

*A: [roland.cadin@free.fr](mailto:roland.cadin@free.fr)*

*Cc:*

*Objet: Demande de droit de réponse*

*Monsieur,*

*Par un mail adressé à Anna-Marie CONTE vous sollicitez la possibilité d'obtenir un droit de réponse suite à l'article du Rueil infos du mois de janvier présentant le futur plan de gestion de la forêt domaniale du Bois de Saint-Cucufa.*

*Après une relecture attentive, je n'ai pas constaté que votre association soit citée dans le corps de l'article.*

*Dans ces conditions, les propos de cet article ne vous engagent et n'entraînent donc pas de droit de réponse.*

*Plusieurs réunions de travail ont eu lieu, vous avez fait part à l'ONF de vos remarques, une réunion finale a été organisée en mairie le 13 novembre dernier.*

*Une véritable concertation a eu lieu et elle se poursuit. Nous restons donc bien évidemment à votre écoute.*

*Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous présente mes meilleurs voeux.*

*Cordialement*

*Sébastien MARTIN*

*Directeur de Cabinet*

*Tél : 01 47 14 54 03*

*fax : 01 47 32 53 40*

*e-mail : [sebastien.martin@mairie-rueilmalmaison.fr](mailto:sebastien.martin@mairie-rueilmalmaison.fr)*

**NOTA : Une demande de classement en Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique est actuellement en cours d'instruction et pourrait obliger l'ONF à modifier une partie de son plan d'aménagement forestier.**